

Curage et inspection des ouvrages d'assainissement

I.D.: 89361845

Data publicarii 10.11.23 Coduri CPV 90470000

Termenul limita pentru depunere: 15.12.23

Descriere: Il s'agit du curage et de l'inspection des réseaux d'égouts communaux de plusieurs bassins techniques et d'intervention ponctuelles de curage seul, le tout réparti sur l'ensemble du territoire du Brabant wallon. Le curage est effectué de telle manière qu'il ne subsiste plus aucun dépôt non adhérent, sédiment ou obstacle dans les ouvrages. Le présent marché comprend également le pompage et le transport jusqu'à un centre de traitement autorisé. in BW attire l'attention sur l'impossibilité, pour les réseaux communaux, de déterminer préalablement à l'ouverture des offres la quantité d'envasement des conduites d'égouttage. La durée du marché est de 1 an (renouvelable 3x1 an) et débute à dater du 2/01/2024. Sont compris dans le marché : • Les opérations de curage et de pompage des matières contenues dans les ouvrages. • Le transport des matières pelletables vers les sites de réception. • Dans le cas des chantiers de curage + endoscopie, le temps nécessaire à la rédaction des demandes d'arrêtés de Police pour interdiction de circulation et de stationnement. • Dans le cas des chantiers de curage + endoscopie, le temps nécessaire à la coordination avec les propriétaires des parcelles sous lesquelles passe le réseau d'égouttage. • Le temps nécessaire au placement de la signalisation. • Le temps nécessaire à la rédaction des bordereaux de transport, fourniture des documents administratifs et techniques permettant au pouvoir adjudicateur d'assurer la traçabilité des matières et du travail via des documents informatiques et en version papier. • Le temps nécessaire au nettoyage de la voirie où des écoulements auraient pu avoir lieu. • Le temps nécessaire à la distribution de toutes-boîtes. • Le temps nécessaire à l'élaboration du planning hebdomadaire, réunion de coordination, etc. • Les frais connexes : tous les frais de quelque nature qu'ils soient, pour mener le service à bonne fin, dont les frais de raccords nécessaires pour assurer la compatibilité des tuyauteries, les nettoyages des citernes utilisées à d'autres fins que le transport des boues. En cas de curage de réseaux comportant des raccordements particuliers sur des égouts communaux, in BW peut imposer à l'adjudicataire, sans qu'il y ait révision de prix ou dédommagement pour ces prestations, de distribuer un avis toutes-boîtes, informant la population des précautions à prendre, afin d'éviter au maximum tout risque de refoulement dans les habitations lors du curage, et ce, au plus tard 2 jours avant sa réalisation. Le modèle de l'avis est agréé préalablement par in BW. Important :- L'adjudicataire a l'obligation de prévoir au minimum de 2 hydrocureuses-recycleuses qui interviendront possiblement en simultanément. - Plusieurs fois par an, il sera demandé à l'adjudicataire de procéder au curage de portions de réseaux dans des ruelles étroites ce qui nécessite du matériel spécifique permettant d'accéder aux tampons dans des rues dont le gabarit est trop étroit pour les camions hydrocureurs. - L'adjudicataire décrira sa solution. - Plusieurs fois par an, il sera demandé à l'adjudicataire de procéder à des opérations de fraisage de dépôts adhérents de béton ou racines. L'adjudicataire a l'obligation de prévoir un matériel de fraisage adapté. - Plusieurs fois par an, il sera demandé à l'adjudicataire d'intervenir sur des égouts, en coordination avec les services communaux ou des riverains. La planification se fera en coordination avec les différentes communes concernées. A cette fin, une réunion de planification sera organisée préalablement.